

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

LAUDA

Kryo 60

Numéro de matière LZB x02

Mise à jour: 11/6/2015
Version: 4

Langue: fr-FR

Date d'édition: 12/6/2015
Page: 1 de 8

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit:

Kryo 60

Cette fiche de données de sécurité concerne les produits suivants:

LZB 102: 5 L

LZB 202: 10 L

LZB 302: 20 L

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: Fluides de transfert de chaleur
Utilisation industrielle
Utilisations professionnelles / Domaine public

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: Lauda Dr. Wobser GmbH & Co. KG
Rue/B.P.: Pfarrstraße 41/43
Place, Lieu: 97922 Lauda-Königshofen
Allemagne
WWW: www.lauda.de
E-mail: info@lauda.de
Téléphone: +49 (0)9343-503-0
Télécopie: +49 (0)9343-503-222
Service responsable de l'information:
Section Quality Management,
Téléphone: +49 9343 503-331, E-mail info@lauda.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre anti-Poisons de Strasbourg,
Téléphone: +33 388 373737

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément à la directive CE 1272/2008 (CLP)

Ce mélange n'est pas classifié comme étant dangereux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquette (CLP)

Mentions de danger: néant

Conseils de prudence: néant

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

LAUDA

Kryo 60

Numéro de matière LZB x02

Mise à jour: 11/6/2015
Version: 4

Langue: fr-FR

Date d'édition: 12/6/2015
Page: 2 de 8

2.3 Autres dangers

En présence de températures dépassant env. 150 °C, on a pu relever la présence de petites quantités de formaldéhyde provenant de la décomposition par oxydation. Les vapeurs de formaldéhyde inhalées sont nocives pour la santé dans des concentrations d'air inférieures à 1 ppm et provoquent des irritations des yeux et des voies respiratoires.

SECTION 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances: non applicable

3.2 Mélanges

Spécification chimique: Polydiméthylsiloxane

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation: Veiller à un apport d'air frais. En cas de malaises, consulter un médecin.

Après contact avec la peau:

Laver les parties contaminées avec de l'eau et du savon. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. En cas d'irritation, consulter un ophtalmologue.

Ingestion: Rincer la bouche abondamment à l'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne sans connaissance.

Ne pas provoquer de vomissement. Consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les yeux peuvent être affectés par la formation d'un film huileux sur le globe oculaire causant des troubles de la vue réversibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés:

Mousse, poudre d'extinction, dioxyde de carbone, eau pulvérisée

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Liquide combustible.

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de fumée et de vapeurs toxiques.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

LAUDA

Kryo 60

Numéro de matière LZB x02

Mise à jour: 11/6/2015
Version: 4

Langue: fr-FR

Date d'édition: 12/6/2015
Page: 3 de 8

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter des vêtements de travail appropriés.

Indications complémentaires:

Éviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec la substance.

Ne pas inspirer les vapeurs.

Veiller à une bonne ventilation, notamment dans des locaux fermés.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter une infiltration dans le sol, les plans et voies d'eau et les canalisations.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber mécaniquement avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel), puis les recueillir dans des récipients adéquats en vue de leur élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir section 8 et 13 pour de plus amples informations.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation:

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Porter un équipement de protection approprié.

Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail.

Protection contre l'incendie et les explosions:

Tenir à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Lors du transvasement et de la manipulation, n'utiliser que des conduits et garnitures mis à terre.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage et de conditionnement:

Stocké au frais et au sec dans des fûts bien fermés dans un endroit bien aéré.

Classe de stockage: 10 = Liquides combustibles, exceptés des classes de stockage 3

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

LAUDA

Kryo 60

Numéro de matière LZB x02

Mise à jour: 11/6/2015
Version: 4

Langue: fr-FR

Date d'édition: 12/6/2015
Page: 4 de 8

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Indications complémentaires:

Ne contient aucune substance ayant des valeurs limites sur le lieu de travail.

8.2 Contrôle de l'exposition

En cas de dégagement d'aérosols et de vapeurs: Système d'aspiration nécessaire.

Protection individuelle

Contrôle de l'exposition professionnelle

- Protection respiratoire: Protection respiratoire en cas de formation d'aérosol ou de brouillard
Utiliser un filtre de type A (= contre les vapeurs de liaisons organiques) conforme à la norme EN 14387.
- Protection des mains: Gants de protection conforme à la norme EN 374.
Type de gants: Caoutchouc nitrile
Période de latence: >480 min.
Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.
- Protection oculaire: Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme EN 166.
- Protection corporelle: Porter un vêtement de protection approprié.
- Mesures générales de protection et d'hygiène:
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Changer les vêtements imprégnés.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.
Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Aspect: Forme: liquide
Couleur: incolore
- Odeur: légèrement
- Seuil olfactif: aucune donnée disponible
- valeur pH: aucune donnée disponible
- Point de fusion/point de congélation: aucune donnée disponible
- Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: Décomposition > 200 °C (1013 hPa)
- Point éclair/plage d'inflammabilité: > 62 °C (ISO 2592)
- Vitesse d'évaporation: aucune donnée disponible
- Inflammabilité: aucune donnée disponible
- Limites d'explosibilité: aucune donnée disponible
- Tension de vapeur: à 20 °C: 0,05 hPa
- Densité de la vapeur: aucune donnée disponible
- Densité: à 20 °C: 0,894 g/mL (DIN 51757)
- Solubilité dans l'eau: insoluble

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

LAUDA

Kryo 60

Numéro de matière LZB x02

Mise à jour: 11/6/2015
Version: 4

Langue: fr-FR

Date d'édition: 12/6/2015
Page: 5 de 8

Coefficient de partage: n-octanol/eau:	aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité:	aucune donnée disponible
Décomposition thermique:	En présence de températures dépassant env. 150 °C, on a pu relever la présence de petites quantités de formaldéhyde provenant de la décomposition par oxydation. Les vapeurs de formaldéhyde inhalées sont nocives pour la santé dans des concentrations d'air inférieures à 1 ppm et provoquent des irritations des yeux et des voies respiratoires.
Viscosité, dynamique:	à 20 °C: 3 mPa*s
Propriétés explosives:	aucune donnée disponible
Propriétés comburantes:	aucune donnée disponible

9.2 Autres informations

Température d'ignition: > 400 °C (DIN 51794)

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

cf. 10.3

10.2 Stabilité chimique

Le produit reste stable dans les conditions normales de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées

10.4 Conditions à éviter

humidité

10.5 Matières incompatibles

aucune donnée disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Acide silicique (amorphe), monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

Décomposition thermique: En présence de températures dépassant env. 150 °C, on a pu relever la présence de petites quantités de formaldéhyde provenant de la décomposition par oxydation.
Les vapeurs de formaldéhyde inhalées sont nocives pour la santé dans des concentrations d'air inférieures à 1 ppm et provoquent des irritations des yeux et des voies respiratoires.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

LAUDA

Kryo 60

Numéro de matière LZB x02

Mise à jour: 11/6/2015
Version: 4

Langue: fr-FR

Date d'édition: 12/6/2015
Page: 6 de 8

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë:

DL50 Rat, par voie orale: > 5000 mg/kg

Effets toxicologiques: Toxicité aiguë (par voie orale): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité aiguë (dermique): Manque de données.
Toxicité aiguë (par inhalation): Manque de données.
Corrosion cutanée/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Lapin: non irritant
Les yeux peuvent être affectés par la formation d'un film huileux sur le globe oculaire causant des troubles de la vue réversibles.
Endommagement/irritation des yeux: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Lapin: non irritant
Sensibilisation respiratoire: Manque de données.
Sensibilisation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Cochon d'Inde: non sensibilisant (OECD 406)
Mutagénicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Test d'Ames: négatif
Cancerogénité: Manque de données.
Toxicité pour la reproduction: Manque de données.
Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): Manque de données.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Manque de données.
Danger par aspiration: Manque de données.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique: Toxicité pour le poisson:
LC0 espèce: Leuciscus idus: 200 mg/L/ 96 h
toxicité sur les microorganismes:
EC0 espèce Pseudomonas putida: > 10.000 mg/L

12.2. Persistance et dégradabilité

Indications diverses: aucune donnée disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage: n-octanol/eau:
aucune donnée disponible

12.4 Mobilité dans le sol

aucune donnée disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

LAUDA

Kryo 60

Numéro de matière LZB x02

Mise à jour: 11/6/2015
Version: 4

Langue: fr-FR

Date d'édition: 12/6/2015
Page: 7 de 8

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

aucune donnée disponible

12.6 Autres effets nocifs

Remarques générales: Éviter une infiltration dans le sol, les plans et voies d'eau et les canalisations.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Code de déchet: 07 02 17 = Résidus contenant du silicone
Recommandation: Déchets spéciaux. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Conditionnement

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.
Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR/RID, IMDG, IATA-DGR:
néant

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR/RID, IMDG, IATA-DGR:
Néant

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID, IMDG, IATA-DGR:
néant

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID, IMDG, IATA-DGR:
néant

14.5 Dangers pour l'environnement

Polluant marin: Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

aucune donnée disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

LAUDA

Kryo 60

Numéro de matière LZB x02

Mise à jour: 11/6/2015
Version: 4

Langue: fr-FR

Date d'édition: 12/6/2015
Page: 8 de 8

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives nationales - Grande-Bretagne

Code DG-EA (Hazchem): -

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour ce mélange.

SECTION 16: Autres informations

Informations diverses

Raison des dernières modifications:

Mise à jour d'ordre général (Règlement (CE) N° 2015/830)

Créée: 22/10/2012

Service responsable de la fiche technique

Responsable: voir section 1: Service responsable de l'information

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide des exigences d'information et évaluation de la sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne garantissent cependant pas l'observation de certaines propriétés sur le plan juridique.

